

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 1er mars 2012.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6 et 7 février 2012

2012 V. 19 - Voeu relatif à la dénomination d'une rue ou d'un lieu dans Paris portant le nom d'Hubertine Auclert.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que Hubertine Auclert, née le 10 avril 1848 à Saint-Priest-en-Murat (Allier), décédée le 4 août 1914 à Paris rue de la Roquette où elle demeurait, est une des plus importantes militantes féministes françaises ;

Considérant qu'Hubertine Auclert, dès l'avènement de la Troisième République, a mené un combat acharné pour que les femmes exigent des changements au Code Napoléon leur permettant d'obtenir l'éducation et l'indépendance économique ainsi que le droit au divorce, dénonçant notamment le fait qu'il ne permettait toujours pas aux femmes de garder leur salaire. C'est ainsi qu'elle a proposé l'idée, alors radicale, d'un contrat de mariage entre conjoints avec séparation de biens ;

Considérant que le rôle d'Hubertine Auclert en faveur du droit de vote des femmes mérite d'être particulièrement rappelé ; première militante française à se déclarer « féministe », elle a orienté majoritairement son action vers des changements légaux, exigeant pour les femmes le droit de se présenter aux élections en arguant que les lois injustes n'auraient jamais été votées si les voix des législatrices avaient été prises en compte ;

Considérant qu'Hubertine Auclert a constamment dénoncé la mansuétude des tribunaux envers les hommes lors de procès pour crimes passionnels, les verdicts étant à ses yeux de véritables appels au meurtre ;

Considérant enfin qu'Hubertine Auclert a fait preuve d'une immense détermination, notamment en se présentant en 1910 aux élections législatives et en lançant la révolte des contribuables, au motif que les femmes n'avaient pas à payer d'impôts puisqu'elles n'étaient pas représentées ;

Sur proposition la proposition de M. Patrick BLOCHE et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés,

Emet le vœu :

Que le nom d'Hubertine Auclert soit attribué à une place ou une rue du 11^{ème} arrondissement.